



CLAMART Services Assurances

2 Chemin de la Blanchisserie

59400 CAMBRAI

Tél. 03 27 81 36 36 – Fax. 03 27 83 11 47

Votre contact : Hugues LABALETTE

hlabalette@clamart-services.com

ASSURANCE DOMMAGES A L'OUVRAGE

MAISONS INDIVIDUELLES (Avec obligation de surveillance des travaux par l'entreprise générale)

Pour tout projet supérieur à 170 000 euros, Maître d'œuvre ou architecte obligatoire pour le suivi de travaux

Pour tout projet supérieur à 400 000 euros, architecte en mission complète et contrôle technique de type L

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA MISE EN PLACE DU CONTRAT

- L'arrêté du Permis de Construire
- La Déclaration d'Ouverture de Chantier signée par la mairie
- Un jeu de plans de la construction (Situation, Masse, Coupe)
- La convention de Maîtrise d'œuvre ou d'Architectes (**Obligatoire si projet > à 170 000 euros**)
- L'attestation de l'entreprise générale ou de gros œuvre, s'engageant à surveiller l'ensemble des travaux jusqu'à la réception. (**Si projet < à 170 000 euros et absence de maître d'œuvre ou architecte**)
- La convention signée ou facture du bureau d'étude de sol
- Le rapport d'étude de sol (mission G12 obligatoire avec recherche d'eau)
- La convention et le rapport initial du contrôleur technique (obligatoire **si projet > 400 000 euros**)
- Le descriptif détaillé de la construction
- Tous les marchés de travaux signés par les entreprises intervenant dans la construction
(Ou ordres de services ou devis détaillés signés)
- Les attestations d'assurance décennale de tous les intervenants (architecte, maître d'œuvre, étude de sol, BET...) valables à la date réglementaire d'ouverture de chantier

N'attendez pas d'avoir l'ensemble des documents, au risque que votre dossier soit classé sans suite.

Adressez nous les pièces au fur et à mesure que vous les obtenez, ce qui permettra de faire avancer votre dossier.

Vous pouvez aussi nous envoyer des documents numérisés par mail ou utiliser le site www.yousendit.com pour l'envoi de fichiers volumineux (inscription gratuite).

Clamart Services, Courtage d'assurances, 2 Ch de la Blanchisserie – 59400 CAMBRAI

Sarl au capital de 50 000 euros - RC B 337 540 223, APE 6622Z - ORIAS N° 07 005 171. www.orias.fr

Exerce sous le contrôle de l'ACP. www.banque-france.fr/acp - Membre du SCAN (Syndicat des Courtiers d'assurances)